

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2008
(convocation du 17 novembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. LABARDIN Michel à cpter de 15 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier à cpter de 15 h 00
M. BRON Jean-Charles à Mme WALRYCK Anne à cpter de 15 h 00
M. LABISTE Bernard à M. LAMaison Serge à cpter de 15 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 15 h 15
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à M. BONNIN Jean Jacques à cpter de 13 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme PARCELIER Anne à cpter de 14 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. GAÜZERE Jean Marc à cpter de 13 h 20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M CAZENAVE Charles à cpter de 14 h 00
Mme DELATTRE Nathalie à M. LOTHaire Pierre à cpter de 12 h 50
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter 14 h 30
M. DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie Françoise à cpter de 12 h 30

Mme DUBOURG LAVROFF Sonia à M. BRON Jean Charles à cpter de 14 h 30 puis à Mme BONNEFOY Christine à partir de 15 h 00
M. DUCASSOU Dominique à Mme DUBOURG LAVROFF jusqu'à 14 h 30 puis à Mme PIAZZA Arielle à cpter de 14 h 30
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patick à cpter de 13 h 20
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. SOLARI Joël à partir de 14 h 30
M. PALAU Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à cpter de 12 h 30
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 11 h 20 puis à M. GAÜTE Jean Michel à cpter de 15 h 00
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à cpter de 13 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à DAVID Jean Louis à cpter de 12 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pôle de compétitivité Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués -
Association Aerospace Valley - Subvention de la Communauté Urbaine 2008 -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibérations n°2006/0099 et n°2006/0101 du Conseil de Communauté du 24 février 2006, la Communauté Urbaine a décidé d'adhérer, de siéger aux instances, et de participer au budget de fonctionnement de l'association Aerospace Valley qui assure la gouvernance du pôle de compétitivité bi-régional Aquitaine-Midi-Pyrénées Aeronautique Espace et Systèmes Embarqués.

Ce pôle a pour objet de conforter la place qu'occupe au niveau mondial la France en matière d'aéronautique civile, de renforcer la position d'excellence des 2 régions dans les systèmes embarqués, de devenir un pôle de recherche et de formation de référence mondiale et de renforcer les atouts des grands groupes et PME dans la compétition mondiale dans ce secteur d'activité.

Il est entendu entre l'Etat, les partenaires publics et institutionnels et les entreprises partenaires du pôle de compétitivité, que pour mener à bien sa mission, cette association doit rester une structure d'animation et de coordination légère.

Dans ces conditions, le programme d'actions 2008-2009 qui va du 1^{er} juillet 2008 au 31 mars 2009, dont le montant prévisionnel s'élève à 1 125 000 € HT, s'articule autour de deux axes relatifs à l'animation du pôle (1) et à l'appui aux PME (2) :

Le programme d'actions 2008-2009

1 – Fonctions et moyens prévus pour l'animation du pôle :

- Soutien de la gouvernance aux porteurs de projets labellisés afin de mettre en place un partenariat public - privé dans le cadre d'un processus allant de la promotion à la labellisation puis au soutien du projet. Cette action sera assurée par la mise en place d'un système d'information professionnel et sécurisé et par l'externalisation d'un certain nombre de processus, de mises à jour et l'entretien de bases et tableaux de bord.

- Animation de la vie des DAS et des DAT par un soutien opérationnel
- Développement et entretien des différents services aux membres par l'animation, le fonctionnement et l'entretien de la plate-forme d'intelligence économique Iris et par le partenariat avec l'INHES pour sensibiliser et former les membres et porteurs de projets à la sécurité économique.
- Animation et gestion de l'association par l'organisation des assemblées générales, conseils d'administration, bureaux, comité de labellisation, assemblée générale des DAS, etc..., ainsi que l'animation du réseau des pôles aérospatiaux français intégrant les pôles Astech et Pégase.
- Poursuite de la mise en œuvre de la politique de coopération du pôle qui passe par :
 - le renforcement des liaisons établies et conventionnées avec Astech Pegase Systematic, EMC2 (ensembles mécaniques et composites Pays de Loire) et MTA (mobilité et transport avancé en Poitou Charentes),
 - la fonction de point de contact national pour l'aéronautique au sein du PCN français transports,
 - les initiatives relatives au PCRD et aux programmes européens,
 - le projet « Low cost toolings for composites » visant à améliorer les conditions de production de pièces intermédiaires en composites dans les PME,
 - le développement de partenariats pour les systèmes embarqués,
 - l'entretien des coopérations effectives avec participation au réseau d'ambassadeurs par les membres implantés à l'étranger,
- Développement de la communication du pôle par le développement du forum technique d'Arcachon, du magazine Flyer, de catalogues interactifs de projets et renforcement de la communication externe par l'organisation de manifestations et colloques ou conventions d'affaires soutenues par Aerospace Valley.

2 – Appui spécifique aux PME du secteur aéronautique :

Il s'agit pour Aerospace Valley d'accompagner les PME dans le montage des programmes de R&D, d'assister les grands groupes pour de nouvelles affaires et des financements de projets.

- Mise en place d'un cadre juridique et financier adapté permettant de faire fonctionner les partenaires avec des règles comptables et fiscales, des revendications de propriété industrielle et intellectuelle différentes.
- .- Adopter une stratégie financière et de protection industrielle (normes et brevets) en fonction des projets et des partenariats.
- Amélioration de l'accessibilité des PME/PMI à d'autres sources de financement : privés, nationaux, européens en étant le relais des grands industriels et de promouvoir des sources de financement national et européen tels que le FEDER, le PREDIT, le PCRD, Eurêka.
- Accompagnement spécifique des PME s'engageant dans le montage ou la participation à un projet de R&D collaboratif au sein du pôle Aerospace Valley.

- Réfléchir à la mise en place d'actions permettant de prendre en compte, de valoriser et de financer des innovations commerciales et organisationnelles fondamentales pour le développement des PME/PMI. Des démarches de type « Lean manufacturing », support aux certifications, NADCAP,.... pourraient être mises en place en 2009.

- La diffusion des connaissances sous forme de forums et de conventions à l'intérieur du pôle, soit en attirant les industriels sur notre territoire, en organisant des réunions thématiques entre membres sur les technologies fondamentales ou en accompagnant les membres lors de salons et de rencontres à l'international.

Le plan de financement

Pour financer ce programme dont la durée va du 1^{er} juillet 2008 au 31 mars 2009, l'association Aerospace Valley doit disposer d'un budget de fonctionnement estimé, à 1 125 000 € H.T., qu'elle propose de financer de la manière suivante :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Frais de personnel	243 000	Etat	375 000
Missions personnel	60 000	CR Aquitaine	112 500
Communication	130 000	CR Midi Pyrénées	112 500
Prestations et sous-traitance :	692 000	CUB	75 000
-Soutien à la gouvernance,		Grand Toulouse	75 000
-Actions d'animation des communautés de membres,		Cotisations	375 000
-Développement de nouveaux services aux membres,			
-Politique de coopération des membres (séminaires),			
-Communication entre les membres (rencontres, forums)			
TOTAL	1 125 000	TOTAL	1 125 000

La participation de l'Etat, soit 50% des financements publics est prise en charge par le Ministère de la Défense. Elle repose pour sa mise en œuvre, sur la confirmation d'un cofinancement global à même hauteur par l'ensemble des partenaires publics locaux. Le Conseil régional de Midi Pyrénées et celui d'Aquitaine, ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse ont, d'ores et déjà, décidé de leur participation à la hauteur sollicitée.

Dans ces conditions, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

-DECIDER d'accorder à l'association Aerospace Valley une subvention de 75 000 € HT pour les actions qui seront mises en œuvre de juillet 2008 à mars 2009 dans le cadre du pôle de compétitivité mondial aéronautique, espace et systèmes embarqués,

-AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, sous fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des Elus Communistes et Apparentés vote contre.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 DÉCEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 11 DÉCEMBRE 2008

M. JEAN-JACQUES BENOIT